

Attention : Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux de la DNACG.

Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par courrier recommandé.

RELEVÉ DE DÉCISION N°1

Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux

Réunion par visioconférence du 18 septembre 2025

PRÉSENTS

Messieurs	Benjamin SCHLICKLIN	Président
	Philippe MANIEL	Membre
	Robert VINCENT	Membre
	Thibault PORTALEZ	Membre
	Benoît BEZU	Membre

EXCUSÉS

Messieurs	Alain CALDARELLA	Membre
	Guilhem ROUSSIGNOL	Membre

Madame	Perrine BLONDEAU	Membre
--------	------------------	--------

ASSISTE

Monsieur	Alex DRU	Responsable juridique
----------	----------	-----------------------

Le 18 septembre 2025, la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux s'est réunie sur convocation régulière de ses membres par visioconférence.

Elle a procédé à l'analyse de la situation financière de plusieurs clubs suite à des demandes de révision d'encadrement de masse salariale pour la saison 2025/2026.

La Commission a délibéré et pris les décisions suivantes :

Date de publication : 25/09/2025

AVIGNON VOLLEY-BALL

- Encadrement de masse salariale au montant imposé pour la saison 2025/2026.

HARNES VOLLEY-BALL

- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2025/2026.

MAIZIERES ATHLETIC CLUB VOLLEY-BALL

- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2025/2026.

US CONFLANS ANDRESY VOLLEY-BALL

- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2025/2026.

Benjamin SCHLICKLIN
Président de la CACCF

